

Les amodiataires, surpris par les propos de l'association de soutien aux activités et à l'aménagement du port, réagissent et affirment de leur côté que « le site n'est pas désuet »

Surpris. Et légèrement irrité par la sortie médiatique de Patrick Gilliot, président de l'association de soutien aux activités et à l'aménagement du port Vauban. Qui a notamment déclaré, dans notre édition du 16 septembre dernier, que le rayonnement du port était en forte baisse, les capacités d'accueil dépassées, les infrastructures vieillissantes. Et les niveaux de services insuffisants...

Les amodiataires du port Vauban ont décidé de sortir de leur réserve. « Ces propos ont suscité de nombreuses réactions », reconnaît le président, Daniel Escapin. Assis derrière son bureau juste en dessous de la capitainerie, le patron de l'ISCAV⁽¹⁾ accompagné de certains membres de son bureau, assure « ne pas vouloir ferrailler avec l'ASAP ».

Mais tient tout de même à conserver le gouvernail. « Nous sommes la seule association à représenter les plaisanciers au port Vauban, recadre le secrétaire Guy Luquet. Et il n'y en a pas d'autre ! »

Et les membres du bureau de montrer qu'ils ne naviguent pas dans la même eau que leurs homologues.



Le président de l'ISCAV, Daniel Escapin (à droite) entouré de gauche à droite de Daniel Jeannin, Gino Scatolin et Guy Luquet.

(Photo V. B.)

« On ne se reconnaît pas dans l'image qu'ils véhiculent de l'infrastructure portuaire », souffle le président. « Ce port n'est pas critiqué par les plaisanciers, précise Guy Luquet. Il n'est pas vu comme désuet. Bien au contraire, il plaît. Et on souhaite conserver son aspect plaisance et accueil à défaut de tout développe-

ment de commerces inappropriés. D'ailleurs, on n'a que peu de mécontents ! Pour preuve : bien que l'échéance d'amodiation soit dans huit ans, il se vend encore beaucoup d'anneaux », affirme Daniel Jeannin.

Créé en 1970

Créé au mois de mai 1970, l'international sporting

club Antibes Vauban (ISCAV) regroupe et défend les amodiataires « qui ont permis la réalisation et le financement du port Vauban » rappelle le président. L'ISCAV compte environ cinq cents adhérents et siège avec quatre autres membres au conseil d'administration de la SAEM⁽²⁾. « On participe aux déci-

sions morales et financières du port. »

Autrement dit : depuis quarante-trois ans, les amodiataires ont participé à toutes les décisions. Ce qui explique pourquoi ils sont agacés. « Le port s'est développé considérablement avec la création du bassin de grande plaisance en 1984. Et ensuite les déplacements des aires de carénage pour la construction de nouveaux postes d'amarrage en 1987 ».

Les amodiataires verront leur concession s'arrêter bientôt, en 2021. Une inquiétude sur leur avenir ? « Non, pas pour l'instant, juste un questionnement, » souligne Daniel Escapin. Qui aura certainement un début de réponse dès 2018 avec la fin de concession du port Gallice.

Une chose est sûre : entre l'envie de modernisation de l'ASAP et la volonté de l'ISCAV de conserver l'aspect plaisance, l'avenir du port Vauban suscite des débats. Et n'a pas fini de voguer en mer trouble.

VINCENT BELLANGER
vbellanger@nicematin.fr

1. International sporting club Antibes Vauban. Rens : 04.93.34.61.63 ou iscav@orange.fr

2. Société anonyme d'exploitation mixte (SAEM)